

CE QUE LES REGISTRES D'ÉTAT CIVIL NOUS APPRENNENT SUR LA RÉVOLUTION

Groupe de recherches "Loire et Galerne"

Quelle meilleure façon de mettre à profit l'année du Bicentenaire que d'essayer de mieux connaître l'histoire de notre région en recherchant l'écho des événements de la Révolution dans des documents accessibles sur place! Les registres d'état-civil, conservés dans chaque mairie, contiennent plus que les sèches mentions administratives qu'on a l'habitude d'y chercher. Ils nous permettent d'évoquer ces hommes et ces femmes d'Anetz, Montrelais, Saint-Herblon, La Rouxière, Maumusson et Varades qui luttèrent, certains pour faire régner plus de justice, d'autres pour défendre leur foi, - d'autres pour conserver leurs privilèges ou tout simplement pour survivre.

1 - DES REGISTRES DE CATHOLICITE AUX REGISTRES D'ETAT-CIVIL.

Sous l'Ancien Régime, les curés des paroisses tenaient seuls des registres où ils inscrivaient les baptêmes, les mariages et les sépultures de leurs ouailles. La Révolution Française a bouleversé cette situation. La loi votée par l'Assemblée Législative le 20 septembre 1792 stipule que les naissances, mariages et décès seront enregistrés par des officiers d'état-civil dans chaque commune.

Dans notre région, la transition entre les deux régimes a été rude. Auparavant la vie sociale avait pour cadre la paroisse, dirigée par le clergé : le recteur et ses vicaires. Elle va être prise en main par un nouveau personnel, qui existait en germe dans les anciennes assemblées des communautés d'habitants, mais qui devient totalement indépendant de l'autorité religieuse. On imagine aisément le désarroi et les résistances qui se manifestent à l'occasion d'un bouleversement aussi radical.

Une partie du clergé conteste dès le départ tous ces changements qui marquent la fin de sa prééminence sociale. Le curé d'Ancenis et quelques autres prêtent le serment exigé par l'Etat, mais la majorité de leurs confrères des alentours le refusent. Des assemblées de "citoyens actifs", réunies au chef-lieu du district, élisent de nouveaux curés pour remplacer les "réfractaires". Ces curés "constitutionnels" qui prennent en charge les paroisses à partir de l'hiver 1791-1792 sont mal acceptés par la population.

Cela se constate avec beaucoup d'évidence sur les registres d'Anetz tenus par le nouveau curé, Guillotin, installé en décembre 1791. Il ne célèbre presque plus de baptêmes : 9 en un an au lieu de 38 en moyenne par an dans les cinq années précédentes (*). En fait les habitants vont faire baptiser leurs nouveaux-nés par l'ancien recteur, resté caché aux alentours. Mais ces enfants n'ont, par là-même, aucune existence civile légale, inconvénient qui apparaîtra rapidement. Un enfant né le 5 avril 1792 est ainsi baptisé (ou rebaptisé?) par

Guillotiné le 29 juillet suivant, retard totalement impensable précédemment, le sacrement étant alors conféré le jour même ou le lendemain de la venue au monde. En septembre et en novembre, le curé enterre des bébés de quelques mois qu'il n'avait pas baptisés à leur naissance. Guillotiné a signé pour la première fois le registre le 16 décembre 1791; la naissance, le 22 décembre suivant, d'un enfant que ses parents n'ont pas voulu faire baptiser par l'"intrus", ne sera inscrite sur le registre que le 12 fructidor an IX (30 août 1801).

Il était donc temps, en 1792, que les registres passent aux mains de l'administration civile, en conséquence de la loi du 20 septembre. C'est ce qui se produit dans les communes pourvues d'un curé constitutionnel vers la fin de l'année, à Anetz par exemple le 21 décembre 1792. Dans les dix jours suivants, le nouvel officier d'état-civil enregistre 13 garçons et deux filles, tous nés dans les mois précédents. La rédaction des actes est parfois laborieuse. Il faut trouver de nouvelles formules, ou utiliser des formules imposées que l'on comprend mal. A la Rouxière, dans les premiers actes qu'il dresse, le maire cite encore des parrains et marraines quand il faudrait parler de "témoins". Dans la plupart des communes, les registres conservés de cette période reflètent ainsi un certain désordre.

L'insurrection de mars 1793 est marquée en plusieurs endroits par la destruction d'une partie des archives. Cela se reproduit par la suite à diverses reprises, d'où des lacunes parfois importantes dans les registres. La reconstitution de l'état-civil après les événements a été laborieuse et plus ou moins bien comprise (voir encadré : les deux mariages civils).

Une autre cause d'hésitations et de confusions est liée à l'emploi des marques d'adhésion à la République. Les termes de "citoyen" ou de "citoyenne" apparaissent à des dates variables selon les communes devant les noms des personnes citées dans les actes. A Anetz c'est le terme de "citoyenne" qui est employé en premier dans un acte du 21 juin 1793; les "citoyens" ne surgissent que le 24 nivose an II (13 janvier 1794). En novembre 1793, le maire Arnaud emploie encore sur le registre d'Anetz le terme de "paroisse" pour désigner sa commune. Ne doit-on pas le suspecter d'"aristocratie"?

A la même période commence l'application du calendrier républicain, source de bien des incertitudes. Dater un document semblait chose bien compliquée ! Une naissance à Anetz a eu lieu " le 3 frimas du troisième mois de la première décade de l'an 2 de la République Française à huit heures du matin l'année 1793". A des actes conformes au nouveau calendrier, succède parfois un acte utilisant l'"ancien style": à Anetz toujours, une naissance du 8 décembre 1793 "vieux stil" est enregistrée après une naissance du 11 nivose an II (31 décembre 1793).

Dans notre région l'état-civil des années révolutionnaires est donc difficilement exploitable pour des statistiques démographiques précises mais il nous renvoie de riches échos de cette période troublée.

QUELQUES CHIFFRES

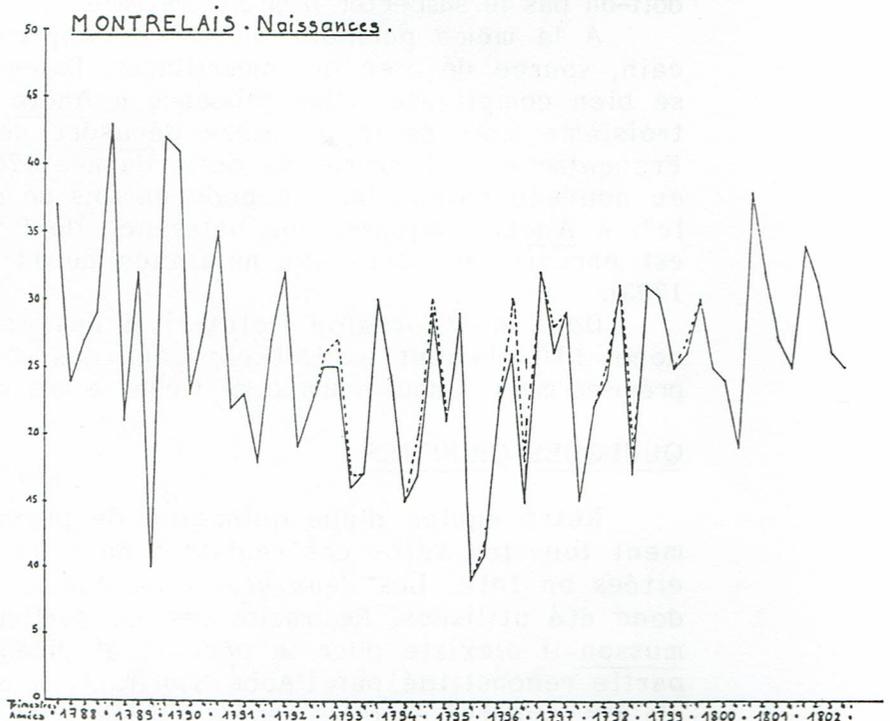
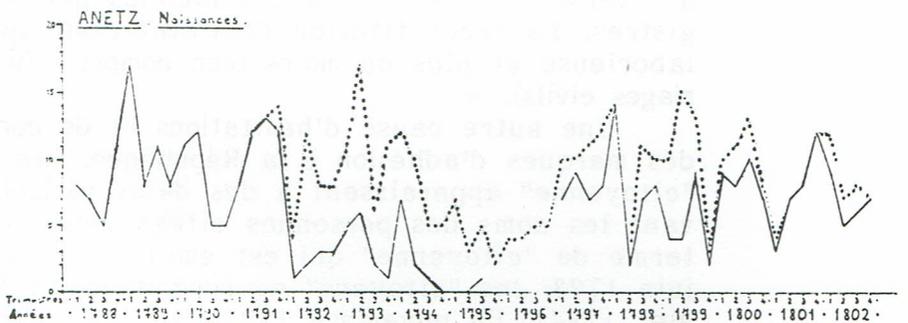
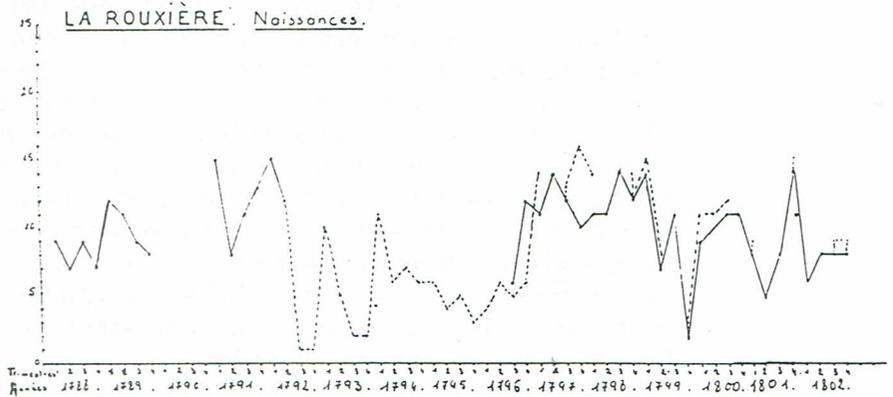
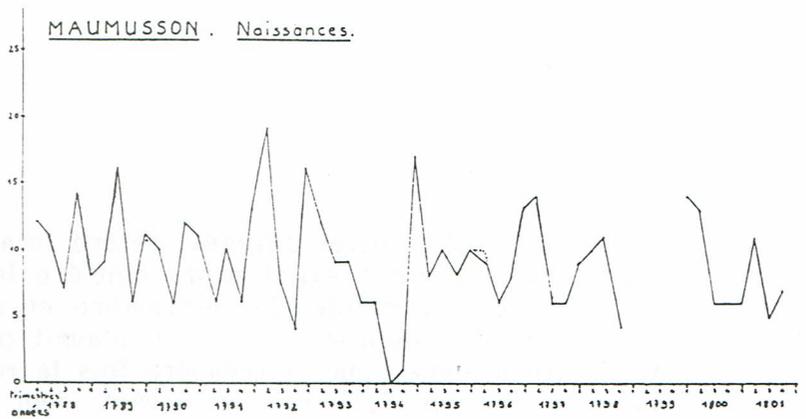
Notre équipe d'une quinzaine de personnes a relevé minutieusement tous les actes des registres de 1788 à 1802 pour les communes citées en tête. Les deux séries de documents décrites ci-dessus ont donc été utilisées. Néanmoins des cas particuliers sont apparus: à Mausson il n'existe pour la période étudiée qu'un registre paroissial en partie reconstitué par l'abbé Souffrant. A Saint-Herblon aucun registre n'a été conservé pour les années 1792 à 1799 incluse.

Un premier comptage a donné lieu à l'établissement de courbes dont quelques-unes sont reproduites ci-contre. Quand on les compare entre elles on observe tout d'abord le reflet d'une démographie d'ancien régime qui voit se succéder montées et chutes des enregistrements. Ainsi il n'est pas étonnant de constater des "clochers" correspondant au premier trimestre 1789, au cœur d'un hiver resté célèbre par sa rigueur. L'importante mortalité des nouveaux-nés, qui étaient fortuitement plus nombreux cette année-là, explique en partie la croissance des décès.

La Constitution civile du clergé marque une rupture dans certaines paroisses. A Anetz notamment cela se traduit par le sous-enregistrement des baptêmes évoqués plus haut. Les pointillés des courbes représentent les actes enregistrés après coup dans des délais allant de quelques jours à plusieurs décennies. Mais le problème ne se pose pas partout: c'est le cas à Montrelais où le recteur, de Mauran, a prêté le serment. A Maumusson il n'a pas été possible d'installer un curé constitutionnel. Lorsque le recteur Bouvier a dû se cacher en mai 1792, c'est le maire qui a pris l'initiative de transcrire provisoirement les actes sur l'ancien registre paroissial, anticipant en quelque sorte sur la future laïcisation de l'état-civil.

Les troubles dus à la guerre civile des années 1793 et suivantes se voient confirmés par les "pics" des courbes de décès et par les lacunes des registres. La disette est générale; la situation économique désastreuse appauvrit et affaiblit davantage les plus démunis: d'où une baisse de la natalité et des poussées de mortalité. Ceci se constate sur toutes les courbes de 1795.

Naissances dans quatre paroisses, de 1788 à 1802 (en pointillé, corrections effectuées quelque temps plus tard)



Des causes plus spécifiques au pays d'Ancenis amplifient ce phénomène. A Anetz le passage des "colonnes infernales" sur la rive opposée du fleuve en février-mars 1794 fait monter le nombre des décès par un apport de population réfugiée. La répression autour des mines explique sans doute le "clocher" de Maumusson du même trimestre. A Montrelais, l'installation de la Chouannerie au nord de la commune se remarque dès le troisième trimestre 1794, mais c'est surtout au début de 1795 que les décès se font plus nombreux dans tout l'arrière-pays ancenien.

La persistance des troubles liés à la chouannerie est attestée jusqu'en 1802 par le sous-enregistrement et les anomalies des courbes.

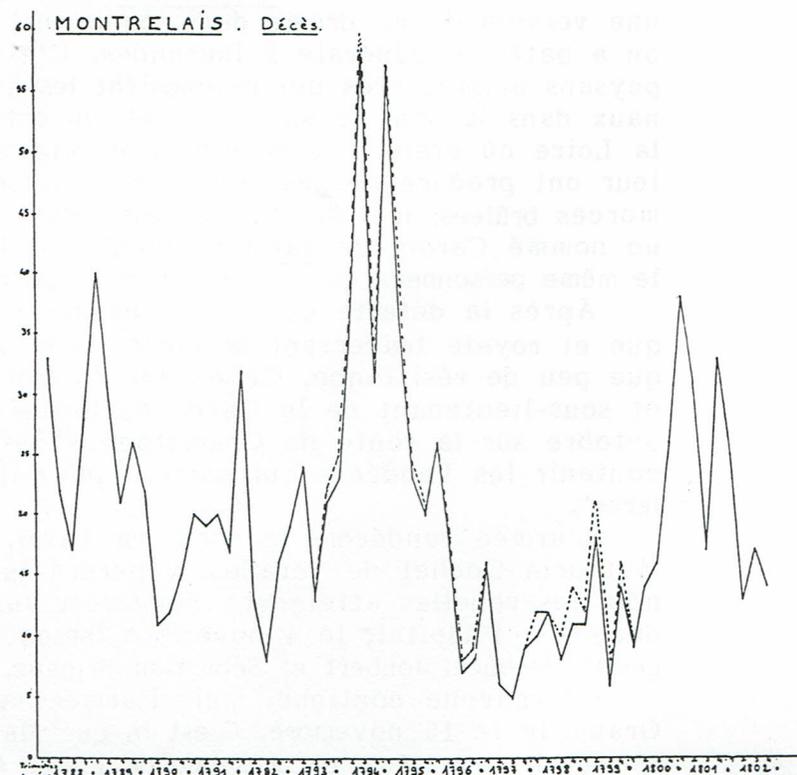
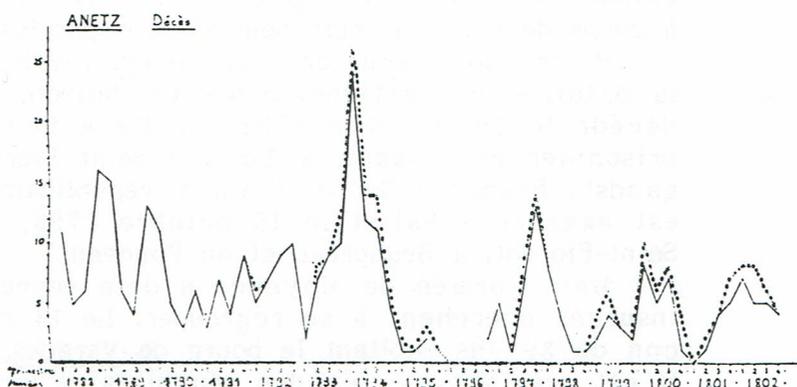
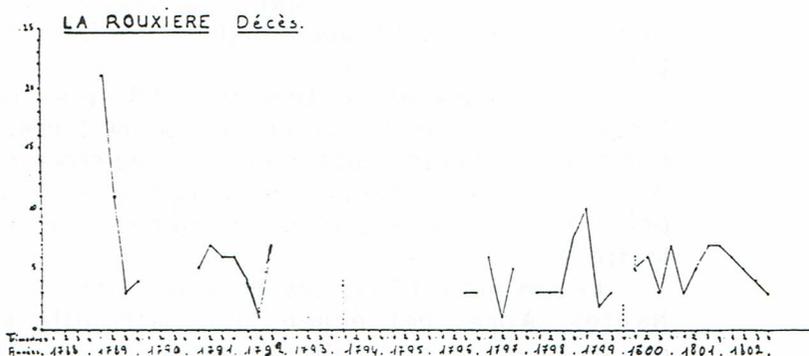
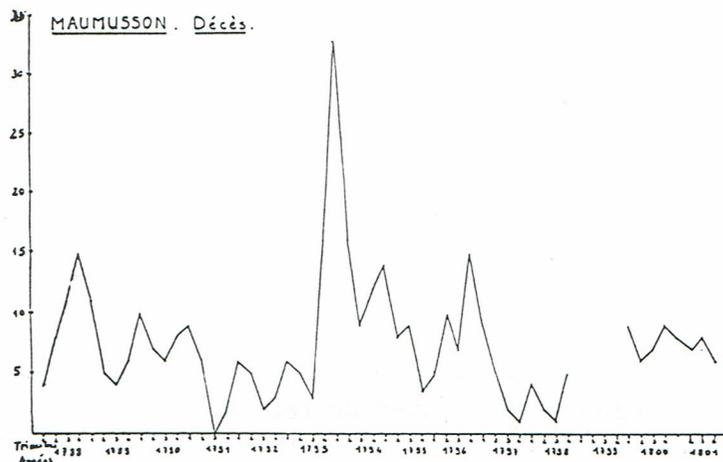
Cependant le détail des événements apparaît mieux dans les actes eux-mêmes.

AU FIL DES EVENEMENTS DE 1793 :

Au cours de l'année 1792, les poursuites contre les prêtres non assermentés et le manque de pain ont provoqué une profonde irritation des habitants des campagnes. Après l'exécution de Louis XVI le 21 janvier 1793, et pour faire face aux menaces d'invasion, la Convention vote le 24 février suivant la levée de 300 000 hommes. Hostiles à cette conscription qui met le comble à leur mécontentement, les paysans des Mauges et de la région d'Ancenis se soulèvent.

Le 11 mars est tué un habitant de Varades, Mathurin Drouet, massacré à la Verrerie par les "brigands" lors de leur entrée dans le bourg. A l'attaque d'Ancenis le surlendemain un certain nombre d'insurgés sont tués, notamment Etienne Ploquin, 18 ans, Pierre Duteil, 60 ans et son fils Jacques âgé de 24 ans, tous habitants de Maumusson.

Décès dans quatre paroisses, de 1788 à 1802 (en pointillé, corrections effectuées quelque temps plus tard)



Après cette attaque, les républicains se mobilisent et sillonnent la région pour essayer de rétablir l'ordre.

En réponse à une incursion de 250 aristocrates dans la ville d'Ingrandes, un bataillon de gardes nationaux d'Angers, arrivé le matin même, se porte le 23 mars sur les mines de Montrelais. Ils y tuent deux hommes, dont Jean Niquet, dit Lesourd, qui travaillait dans sa vigne, frappé "par erreur".

Entre mars et septembre 1793, les insurgés ont pris en mains une large zone de combats au sud de la Loire. Nous trouvons trace de ces nombreux engagements dans les registres d'état-civil de nos communes. Ainsi François Granno, de Varades, est mort en avril 1793 à Yzernay, près de Maulévrier, dans un combat qui eut lieu entre les révoltés et la troupe.

Le 18 juin 1793, les rebelles ont essayé en vain de s'emparer de Nantes. Après cet échec, une patrouille républicaine envahit le bourg de Maumusson pour s'assurer de l'évacuation du pays. Le 8 juillet, le gendarme Couraud est grièvement blessé à coups de pierres et achevé à coups de fusil plusieurs heures après par les "brigands" (1).

Pierre Morineau, de Maumusson, royaliste, est mort le 17 juillet à la bataille de Martigné. Sébastien Dalibon, de Varades, républicain, est décédé le 1er octobre 1793, fusillé à Beaupréau après avoir été fait prisonnier en passant la Loire à Saint Florent pour repousser les "brigands". François Guérif, d'Anetz, républicain, fait prisonnier le 29 juin, est exécuté à Vallet le 15 octobre 1793, après avoir été interné à Saint-Florent, à Beaupréau et au Ponceau.

Mais l'armée de Mayence a déjà connu ses premiers succès et les insurgés cherchent à se regrouper. Le 13 octobre, Joseph Caroux, maçon de 39 ans habitant le bourg de Varades, cherche à passer la Loire. Il est pris sous le feu des républicains interceptant des rebelles et il est tué sur la Prée de Montrelais. Soudry, citoyen d'Ingrandes, donne une version de ce drame dans son journal: "Dans le courant de la nuit on a battu la générale à Ingrandes. C'était au sujet d'une troupe de paysans aristocrates qui enfonçaient les avant-postes des gardes nationaux dans la prée de Montrelais et qui ont passé sur la rive gauche de la Loire où étaient leurs camarades brigands qui les attendaient et qui leur ont procuré des bateaux; ils se faisaient des signaux par des amorces brûlées; il a été tué un aristocrate dans cette affaire-là; c'était un nommé Caron, de Saint-Herblon" (2). Il semble que ce dernier soit le même personnage que le Caroux du registre des décès.

Après la défaite de Cholet, lorsque les soldats de l'armée catholique et royale traversent la Loire en sens inverse, ils ne rencontrent que peu de résistance. Cependant François Perdriau, officier municipal et sous-lieutenant de la Garde Nationale de Montrelais, est tué le 19 octobre sur la route de Champtocé à Saint-Germain en essayant de contenir les Vendéens qui partent pour leur dramatique "virée de galerne".

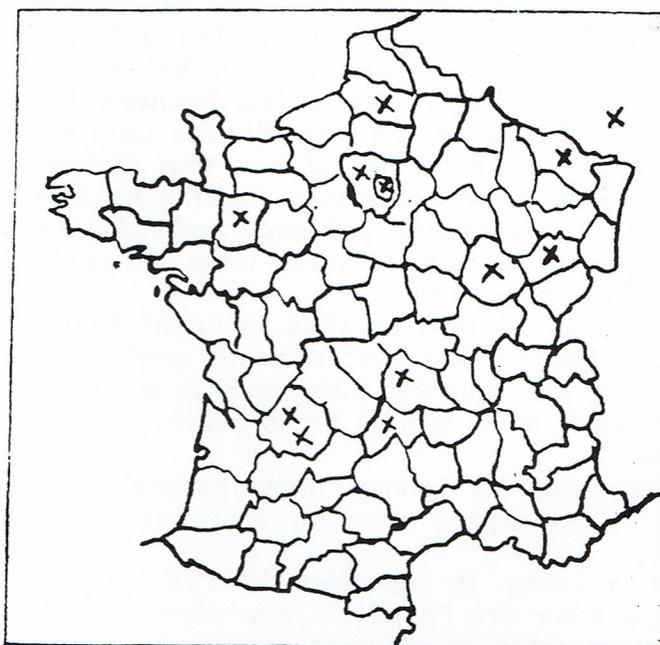
L'armée vendéenne se porte sur Laval, qu'elle prend le 27 octobre. Mathurin Cochet de Varades, y perdra la vie. Après la victoire d'Ernée, les rebelles atteignent Fougères. Julien Gautier, de Varades, y décède à l'hôpital, le 4 novembre, selon le témoignage de ses compagnons Mathurin Joubert et Sébastien Bricaud.

La marche continue, mais l'armée vendéenne échouera devant-Granville le 15 novembre. C'est là que Mathurin Daguin, de Maumusson est tué le jour même en présence de Pierre Godard qui l'a vu expirer.

L'armée royaliste repart vers le sud. Le 18 novembre elle remporte la victoire de Pontorson. Le recteur d'Anetz, Pierre François Briand, âgé de 60 ans, avait suivi l'armée en compagnie de plusieurs habitants de sa paroisse. Il est mort six mois après (le 20 mai) aux environs de Pontorson où il était resté, peut-être blessé ou malade (3).

Continuant leur route, les Vendéens sont défaits devant le Mans. Pierre Mahé, 24 ans, originaire de Varades, meurt à l'hôpital de la ville. Complètement épuisée, l'armée fantôme est écrasée dans les marais de Savenay le 23 décembre 1793.

Après ce désastre, les survivants refluent vers leur région d'origine, traqués par les républicains. Entre le 3 et le 20 nivose an II (23 décembre 1793/3 janvier 1794) cinq personnes originaires des Mauges sont mortes à Anetz: probablement des rescapés de la "virée de galerne", qui n'ont pu franchir à nouveau la Loire.



Origines des militaires mariés à Varades de 1793 à 1796

Les beaux militaires !!

Les guerres provoquent toujours des brassages de population. La répression des troubles occasionnés par les guerres de Vendée et la Chouannerie n'échappe pas à la règle. L'état-civil de Varades le confirme à travers l'origine des militaires mariés à des jeunes filles du pays.

Entre le 27 novembre 1793 et le 5 novembre 1796, douze mariages de ce type ont été célébrés. L'origine des soldats est reportée sur la carte ci-jointe.

Parmi eux, on remarque Marie Daniel Wilp, né en Moselle, qui est devenu commissaire du directoire exécutif du canton de Varades quelque temps après. Jean Pierre Baccus était, lui, originaire du Palatinat, région d'Allemagne annexée à la République en 1793.

DE LA REPRESSION A LA CHOUANNERIE

Fugitifs de la Vendée et suspects en tout genre se regroupent dans les massifs forestiers de l'ouest. A Maumusson, le bois est l'asile principal de ces proscrits que l'on peut désigner dès lors comme des chouans. La rébellion s'y organise autour de chefs reconnus, tels Guillaume Plouzin, de Belligné, dit "le Lion", ou Jean Terrien, "Coeur de Lion".

Dans le voisinage, une garnison sous les ordres du général Delaage s'installe pour faire la chasse aux survivants de l'armée vendéenne. Elle se livre au pillage des paroisses voisines ainsi qu'à des rafles de prisonniers qu'elle envoie à Nantes. Elle est aidée par les clubs patriotes qui parcourent le pays pour raviver le civisme et faire la chasse aux suspects.

Nos registres d'état-civil donnent peu de renseignements sur les premières exécutions, car elles ont eu lieu à Nantes ou à Angers. Quelques noms apparaissent cependant; à la Meilleraie de Varades, vers le 15 nivose de l'an II (4 janvier 1794), François Mahé, 50 ans, Jean Mahé, 58 ans, son fils Jean, 28 ans, Nicolas Gautier, 63 ans, son fils Nicolas, 24 ans, et André Barbin, 32 ans, tous pêcheurs de Loire, sont pris chez eux par la force armée puis conduits au Montglonne et de là à Angers. Ils n'ont pas reparu, présumés morts d'après les déclarations du registre de décès de l'an V. Selon toute vraisemblance, ils avaient participé à la "virée de galerne".

A Maumusson, le 13 janvier 1794, Vincent Rouger, 22 ans, a été "saisi, conduit à Nantes, vraisemblablement mort". Le 15 janvier, c'est Julien Ploquin, 24 ans, qui est aussi conduit à Nantes, "vraisemblablement inhumainement noyé comme un prodigieux nombre d'autres", note l'abbé Souffrand.

A la fin de nivose (19 janvier), René Perraud, dit Tachard, pêcheur de la Meilleraie, est arrêté chez lui et fusillé dans le cimetière de Varades.

Au sud de la Loire, la répression s'organise sur une plus grande échelle. A l'approche des "colonnes infernales" de Turreau, les populations s'enfuient et vont se réfugier sur la rive droite du fleuve. On trouve ainsi des habitants de Bouzillé réfugiés à Montrelais et surtout à Anetz: on note plusieurs décès à cette occasion dans les registres d'état-civil de ces communes entre le 12 pluviôse (31 janvier) et le 21 ventôse (11 mars). Le 22 ventôse (12 mars 1794) l'épouse de l'agent national de Bouzillé, Mathurin Antier, accouche d'un garçon à Anetz.

Les réfugiés étant obligés de s'éloigner de vingt lieues du théâtre des opérations militaires, un exode s'organise. Des habitants des cantons situés au sud de Nantes, qui avaient tout d'abord cherché un abri dans cette ville, s'entassent sur des bateaux pour remonter la Loire. On retrouve leur trace sur nos registres, plusieurs enfants étant morts au cours du voyage qui devait les conduire à Orléans. Le 3 germinal an II (23 mars) ce sont des cultivateurs du Pallet qui doivent faire station à Anetz; le 11 germinal (31 mars) des laboureurs du Loroux-Bottereau s'arrêtent à Varades et le 21 floréal (10 mai) un maçon de Corcoué perd un bébé de deux mois devant Montrelais.

Les rebelles réagissent à cette répression. Le 2 mars, Anne Terrien, soeur de Jean, est arrêtée à Moisdon, porteuse de deux lettres pour Gâtine en Issé, l'une de l'abbé Defermon, l'autre de Jean Terrien Coeur de Lion, annonçant en termes cachés une prochaine prise d'armes des Chouans (4). Branle-bas de combat à Châteaubriant et dans toute la région! Les colonnes de Delaage se mettent à parcourir le pays: le cycle infernal exactions / répression est en marche. Les registres d'état-civil en sont encore les témoins.

Bricot Sébastien, dit "la Grenade", âgé de 55 ans, des compagnies bretonnes de l'armée de Bonchamps ; habitant de la commune de Varades.

Reproduction d'un dessin de David d'Angers, 1825 (copie à l'ARRA).



Le 9 mars, François Dupuis est attaqué et tué par les "brigands" aux Varennes en Montrelais. Dans le camp opposé, le 14 mars, Pierre Desmats et le recteur de Maumusson Yves Bouvier sont sabrés, mutilés et finalement fusillés dans le cimetière de La Rouxière, "morts sous le glaive des ennemis de la religion", note l'abbé Souffrand. Le lendemain René Germond, 54 ans, pêcheur natif d'Anetz, est fusillé à Varades par les volontaires du 17ème bataillon. Le 21 mars, trois exécutions ont lieu aux Bernardières en Maumusson et trois autres à l'Arche en Varades. On trouve encore trace de cinq autres exécutions sommaires à Varades ou à Maumusson dans les mois d'avril et de mai.

Dans l'autre camp, le 2 mai, Jean Lefeuvre, soldat républicain natif de Longuyon (Meurthe et Moselle), est mort à Maumusson, "ayant donné des signes de repentir", note l'abbé Souffrand. Le 20 mai, c'est l'assassinat par les Chouans de Jean Boullain à La Rouxière. Deux officiers municipaux de Belligné sont tués le 12 juillet (5), précédant Richard Philippe Nugent, administrateur du district d'Ancenis, arrêté par les Chouans à la Maugrisière en Saint-Herblon et fusillé à la Croix Landas en Varades le 7 août. Les 6 et 8 septembre deux républicains sont assassinés dans le bourg d'Anetz, dont François Pauvert, officier municipal lui aussi. Les Chouans s'efforcent ainsi de semer la terreur parmi ceux qui ont accepté de remplir des fonctions électives dans l'administration républicaine.

Au cours de ces événements dramatiques, des masses de réfugiés ont continué de passer dans les communes riveraines de la Loire: de nombreux actes de décès, quelques naissances ou mariages témoignent de cette présence forcée d'habitants des Mauges ou même de la Vendée chez nous.

Une catégorie particulière de ces réfugiés est constituée par les habitants républicains des communes rurales exposées aux incursions des Chouans. Ils ont cherché abri à Ancenis, Varades ou Ingrandes. C'est ainsi que Michel Gabou, ancien commandant de la Garde Nationale de Belligné, meurt réfugié à Varades le 10 vendémiaire an III (1er octobre 1794) comme d'autres habitants de Belligné et de La Rouxière dans la même période.

L'envoi des pêcheurs et des marinières de Loire sur les vaisseaux de la République est peut-être une forme larvée de répression. Nombre d'entre eux y ont laissé leur vie comme le prouvent huit actes de décès datant de l'été 1794. Citons parmi eux :

- François Barbin, dit La Cosse, 57 ans, pêcheur de la Meilleraie, matelot sur le "Jemmapes", décédé à l'hôpital du port de Brest le 16 messidor an II (4 juillet 1794).
- Jacques Mahé, dit Castinière, 50 ans, matelot sur "la Révolution", décédé à l'hôpital de Cancale en juin 1794.
- Pierre Ormeau, de Montrelais, novice embarqué sur "le Caire", mort à l'hospice maritime de Toulon le 21 vendémiaire an III (12 octobre 1794).

A l'automne 1794, les Chouans sont maîtres du pays. Delaage a été remplacé, des promesses d'amnistie circulent, les exécutions sanglantes sont moins nombreuses de part et d'autre. On ne sait d'ailleurs pas toujours très bien de quel camp sont les victimes. On en dénombre sept de novembre 1794 à février 1795, telles que Pierre Bertaud, laboureur de Varades, décédé le 3 ventose an III (21 février 1795) "sur les deux heures de l'après-midi, dans le chemin près du village de la Lorie en Varades, par plusieurs coups de fusil lancés par des volontaires en station ici et en détachement pour protéger un enlèvement de foin pour la nourriture des chevaux de la République".

Le 1er floréal an III (20 avril 1795) les chefs chouans du pays signent la paix de la Mabilais, temps d'accalmie bien court puisque la guerre reprend au mois de juillet entre les royalistes et les armées du Directoire. Les Chouans attaquent Varades le 2 thermidor (20 juillet), faisant plusieurs victimes, dont Charles Jean DESSANSIAUX, 43 ans,

Copie du procès-verbal de la reconnaissance
du cadavre de Jean Lecointre...
6 fructidor an 8 (24 août 1800)

Nous nous sommes transportés dans une petite île vis-à-vis l'Ermureau, près du village du Bernardeau, commune d'Anetz, où nous avons vu un cadavre vêtu d'un gilet à manches de serge bleue à la coutume du pays, un autre gilet de drap fin bleu, culotte de dessus en flanelle à barres rouges et bleues, une de dessous en siamoise *, une chemise marquée M.J., atteint de deux coups de feu, dont l'un à l'épaule gauche et l'autre à la fesse droite, ce dernier sortant à l'aîne; nous avons reconnu le dit cadavre pour être celui de feu Jean Lecointre, dit Chicane et dit Gaslard, natif de la Meilleraie, commune de Varades, et y demeurant, scélérat consommé dans toutes espèces de crimes depuis au moins quinze ans; s'étant à notre connaissance évadé plusieurs fois des mains de la force armée qui s'en était emparé, ayant une fois forcé la grille de la prison de Varades et s'étant ensuite échappé, et ayant en outre déserté plusieurs fois des vaisseaux de la République, n'ayant point rendu son arme après la pacification et disant dans le public, à ce qui nous a été rapporté, qu'il ne la rendrait qu'à la mort; enfin abhorré par tous les gens probes de quelque opinion qu'ils aient été.

Nous avons trouvé sur les lieux le citoyen René Brebion, habitant d'Ancenis et Christophe Branger demeurant au Bernardeau, commune d'Anetz que nous avons requis de servir de témoins et que nous avons sommé de l'enterrer et leur avons adjugé la dépouille dudit cadavre qui nous a paru de peu de valeur.

(Archives communales d'Anetz)

* Siamoise: étoffe de soie et coton.

Les bateaux armés sur la Loire

Comme l'indique un acte de naissance des archives municipales d'Anetz, le 20 nivose an III (9 janvier 1795), Jacques Gauguyt, matelot à bord du bateau armé "l'Annibal", en station à Bel Abord, demeurant au village de Brelice, est venu déclarer que le 27 floréal an II (16 mai 1794) sa femme a mis au monde un fils, Pierre. En effet, pendant les guerres de Vendée, se trouvaient sur la Loire quelques bateaux armés chargés de contrôler la circulation sur le fleuve et le passage d'une rive à l'autre.

Le La Peyrouse stationnait à Cul de Boeuf, le Vengeur à Montrelais, le Pompée au Montglonne, le Cassart à l'île Moccart, l'Annibal à l'île Poulas (ou à Bel Abord), le Ca ira à la Rompure (la Cave en Anetz) et le Jean Bart à Ancenis.

Sources: Archives communales d'Anetz (état-civil)

G. DU PLESSIS. Les bateaux armés de la Loire et de l'Erdre pendant les guerres de Vendée. Bull. Soc. Archéol. Hist. Nantes, 1930, p. 220.

capitaine des grenadiers du 4^{ème} bataillon en garnison à Varades, tué au poste de Belligné "se défendant en brave, d'un coup de feu porté à la poitrine par les Chouans".

Mais le 11 août des républicains se sont emparés aux mines de Montrelais du prêtre René Plouzin, 38 ans, parent du chef chouan Le Lion. Il meurt là "sous le glaive des ennemis de la religion", selon la formule de l'abbé Souffrand.

L'insécurité règne sur la grande route: en vendémiaire de l'an IV (septembre/octobre 1795) Jean Aubry, 33 ans, postillon, est fusillé par les Chouans près de la Croix Landas.

A partir de 1796, les troupes républicaines occupent le pays, décidées à en finir. Les Chouans paient encore un lourd tribut. Le 31 mars 1796, Jacques Marays des Loges, dit l'Anglais, commandant divisionnaire chouan, blessé depuis quelque temps, est fusillé à la Belletière en Maumusson, suivi de cinq autres au mois d'avril.

Des innocents peuvent se trouver victimes de balles perdues, telle Marie Coigné, 8 ans, "tuée d'un coup de fusil tiré par les volontaires dans la porte de la maison de ses parents aux Rivières (en Varades). La balle ayant traversé la porte a pénétré dans la tête de l'enfant et l'a étendue morte".

Après le coup d'état antiroyaliste du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), les communes deviennent peu à peu plus paisibles. Quelques irréductibles finissent tristement à la fin du Directoire ou au début du Consulat.

A Saint-Herblon, quatre chefs Chouans (quatre "scélérats") sont fusillés le 10 messidor an VII (28 juin 1799) aux Trois Chênes (6). Parmi eux se trouve Eutrope Thoinet, âgé de 18 ans.

Le 18 thermidor an VIII (6 août 1800), Dupré, dit Tête Carrée, est mort à Saint-Herblon, abattu par les gendarmes lors d'une tentative d'évasion... Ce même Dupré qui, un matin d'octobre 1799 avait pénétré jusqu'au Bouffay à Nantes et y avait délivré les prisonniers politiques (7).

William, un prénom très suspect...

Dans le registre des déclarations de naissances de l'an VI à Varades, on découvre le 13 vendémiaire (4 octobre 1797) un William Charles Paul Davy, fils de Guillaume Charles Paul Davy, rentier à la Mabiterie, et de Marie Renée Françoise Clémenceau son épouse.

Le prénom de William surprend parce qu'inusité en France à cette époque. Il fit beaucoup d'effet sur les autorités municipales de Varades qui dénoncèrent aussitôt au département ce prénom très suspect.

Il rappelait à tous les républicains le personnage, ô combien honni de William, le second Pitt, premier ministre britannique, lequel, après avoir été favorable à la Révolution en 1789, animait la coalition contre la France depuis 1793. Déjà, quelques décennies plus tôt, William le premier Pitt, son père, avait permis à l'Angleterre de vaincre la France en Inde et au Canada.

Informées, les autorités départementales demandèrent de leur transmettre tous les renseignements possibles sur les parents du jeune William. Y eut-il des représailles? Nulle trace n'en a été trouvée.

Et maintenant, imaginons un peu la réaction d'un secrétaire de mairie s'il avait eu à enregistrer, pendant la guerre de 1939-1945, un garçon prénommé Adolf... Gageons qu'un bon patriote aurait fait la grimace!

Source: Etat-civil de Varades; Archives départementales de Loire Atlantique L 118.

... Et que dire de Jean Lecointre, dit Chicane, natif de la Meillerie, trouvé mort dans une petite île près d'Anetz le 6 fructidor an VIII (24 août 1800), atteint de deux coups de feu ? (voir encadré).

Les registres d'état-civil de nos communes nous ont permis une lecture au jour le jour des événements révolutionnaires en nous apportant une connaissance plus précise des bouleversements régionaux. Ils redonnent la dimension humaine dans le grand débat d'idées qui caractérise cette époque. ■

NOTES

Sauf exceptions mentionnées ci-dessous, les renseignements d'état-civil sont tirés des registres d'Anetz, Montrelais, La Rouxière, Saint-Herblon, Varades (archives communales) et Maumusson (archives paroissiales).

(*) voir la courbe des naissances d'Anetz.

(1) Archives Départementales de Loire Atlantique. L 278.

(2) Mémoires de Julien Pierre Soudry. Supplément au Bulletin Communal d'Ingrandes-sur-Loire, multigraphié.

(3) J. Ménager. Les victimes de la Révolution et de la contre-révolution dans la région d'Ingrandes, multigraphié, page 4 (citant les registres d'état-civil d'Ingrandes, lieu d'origine de Briand).

(4) Abbé Bourdeaut. Maumusson pendant la Révolution page 35.

(5) A.D.L.A. L 278

(6) A.D.L.A.

(7) D. BARTHELEMY . Les aventures de Tête-Carrée. Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes, t. 66 - 67, 1927.

Les deux mariages civils de François et Catherine Couraud

Le dépouillement de l'état-civil réserve quelques surprises, telles que les deux mariages, à trente et un ans d'intervalle, de François Couraud et Catherine Legras.

Le 12 brumaire de l'an V (2 novembre 1796) François Couraud, né le 4 avril 1768 à Varades, convolait en justes noces avec une jeune compatriote de dix ans sa cadette, Catherine Legras. Le couple s'installe à St Herblon. Deux filles naissent de leur union: Jeanne, le 22 floréal de l'an V, juste six mois après leur mariage, puis Marie, le 27 avril 1802.

François et Catherine quittent alors Saint-Herblon pour s'installer à Malabry à La Rouxière. Trois filles viennent agrandir la famille.

Jusque là rien d'anormal, si ce n'est la naissance un peu prématurée de Jeanne.

Mais le 27 juillet 1827, à dix heures du matin, François Couraud et Catherine Legras, âgés alors de 59 et 49 ans, se retrouvent devant le maire de La Rouxière pour se marier civilement une seconde fois. Ils annoncent qu'ils se sont mariés devant l'autel le 21 juin 1796, c'est à dire onze mois avant la naissance de Jeanne. Ouf, les délais sont respectés, Jeanne n'était pas prématurée.

Une question subsiste cependant: pourquoi donc ces deux mariages civils à trente et un ans d'intervalle?

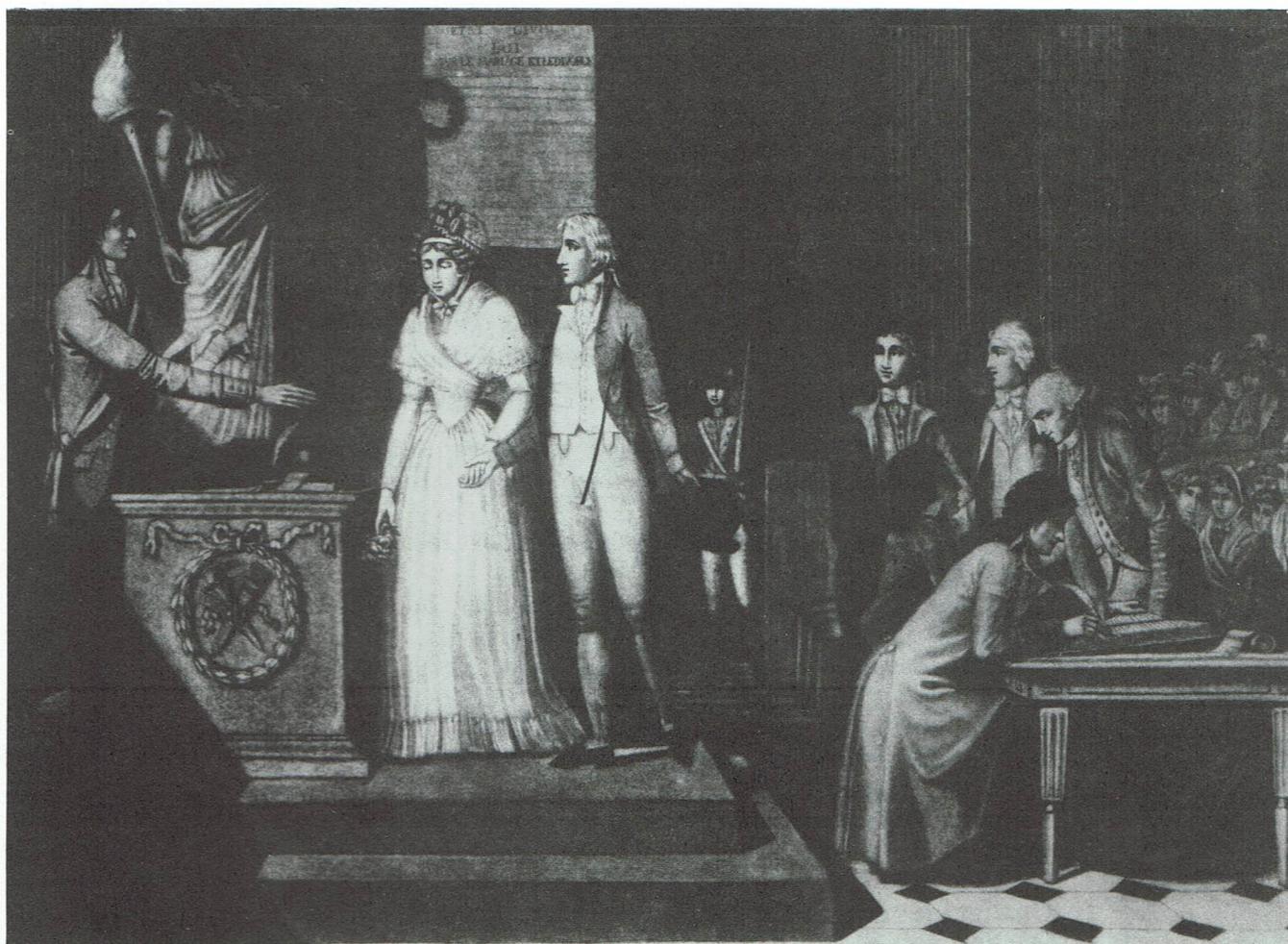
L'hypothèse la plus vraisemblable serait la suivante: François et Catherine étaient des gens d'ordre et ils voulaient que leurs "affaires" soient en règle. Peut-être pensaient-ils déjà à leur succession, ou bien au mariage de Jeanne. Celle-ci venait d'avoir trente ans et fréquentait un gars du coin, Jean Dupont, natif de Belligné.

Or des bruits circulaient selon lesquels les registres d'état-civil de la période révolutionnaire avaient été brûlés ou détruits par les Chouans. Alors, sans même vérifier les registres de Varades, ils "régularisèrent" leur situation ce 27 juillet 1827 à la mairie de La Rouxière.

Pour ce qui est de la destruction des registres, il en savait quelque chose, François, car ç'avait été un vrai chouan. En effet, dans la liste des demandes de pension déposées par les anciens soldats de l'armée "catholique et royale", en 1814 à la restauration de la monarchie, figure le nom de François Couraud, né le 4 avril 1768 à Varades. Pas d'ambiguïté possible, c'est bien du même homme qu'il s'agit. Il faisait partie de la quatrième division du colonel chouan Guillaume Plouzin, dit "le Lion", de Belligné. Il fut blessé à Varades par une balle entrée derrière l'oreille gauche, sortie par la mâchoire supérieure droite, avec fracture des dents et déchirure de la langue, d'où de grandes difficultés à mâcher.

Une pension de soixante quinze francs fut demandée, mais il obtint seulement une gratification du même montant. La reconnaissance de Louis XVIII alla aux ex-émigrés et aux anciens chefs de l'armée catholique et royale, plutôt qu'aux humbles paysans comme François Couraud, fussent-ils mutilés.

Sources: Etat-civil de Varades,
Etat-civil de La Rouxière,
Archives départementales de L.A. 2 R 131



Quelques prénoms républicains

Une mode pour affirmer, haut et clair, ses idées au temps de la Révolution, fut de donner à ses enfants des prénoms symboliques. On trouve ainsi à Montrelais Antoine Libre Chasseloup, fils de marinier ou Egalité Lusson, fille de militaire. A Varades, Pacifique Carthan est le fils d'un officier de santé.

Un registre de déclarations de présence de réfugiés à Anetz mentionne Généreux le Faux, né vers le 1er août 1793 à Montglonne, de parents républicains ayant dû évacuer la ville en juin 1794.

A Ancenis, on a rendu hommage aux héros républicains, antiques ou contemporains : Brutus Antier, fils d'un réfugié de Liré, ou Peltier Marat Favreau, fils d'un réfugié des Essarts en Vendée.

Sources: archives communales de Montrelais, Varades et Ancenis (Etat-civil), Anetz (registre D7)